



PARLEMENT
FRANCOPHONE
DES JEUNES

DECLARATION

7^e édition | Berne (Suisse), 5-10 juillet 2015

CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET EAU

LE PARLEMENT FRANCOPHONE DES JEUNES, RÉUNI LE 8 JUILLET 2015 À BERNE, À L'OCCASION DE SA 7^E ÉDITION :

- S'APPUYANT** sur la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques et sur la Déclaration finale de la Conférence parlementaire francophone sur les changements climatiques adoptée le 8 juillet 2014 à Ottawa;
- RAPPELANT** les conclusions des travaux du Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'évolution du Climat (GIEC) selon lesquelles les changements climatiques, un des plus grands défis de notre temps, sont dus à l'activité humaine ;
- TENANT COMPTE** de la stratégie d'implication des jeunes africains dans le secteur eau et assainissement du Conseil des Ministres africains chargés de l'eau (AMCOW) ;
- ALARMÉ** par l'incidence qu'ont les changements climatiques sur l'accès équitable à l'eau, la production alimentaire mondiale, la santé, l'hygiène, le développement socio-économique ainsi que sur les écosystèmes et leur biodiversité ;
- PRÉOCCUPÉ** par l'augmentation du nombre de réfugiés climatiques dans le monde, forcés à se déplacer du fait des conséquences du dérèglement climatique dans leur environnement ;
- CONSCIENT** du rôle et de la responsabilité des jeunes en matière de lutte contre les changements climatiques, en leur qualité de citoyens du monde et en tant qu'agents collectifs de changements ;
- CONVAINCU** que la réussite de ces engagements est liée à un soutien réel et à une implication forte des parlements, États et gouvernements membres de l'espace francophone ;
- AFFIRMANT** sa volonté de participer à l'action collective dont l'objectif est de ne pas dépasser un réchauffement moyen de la terre de 2°C,
- SALUANT** la tenue de la Conférence de Paris sur les changements climatiques (COP 21) en décembre 2015 ;
- ADOpte** la Déclaration dont la teneur suit :

Le Parlement francophone des jeunes, pour l'adaptation aux changements climatiques :

- APPELLE** les citoyens francophones à promouvoir un changement de comportement visant à adopter un mode de vie plus respectueux de l'environnement ;
- SOUTIENT**
- ET ENCOURAGE** la Plateforme internationale des réseaux jeunesse francophone (PIRJEJ) dans sa lutte contre les changements climatiques ;
- DEMANDE** aux parlements, aux États et aux gouvernements membres de la Francophonie de créer et de mettre en œuvre des mesures permettant la réutilisation des surplus alimentaires, afin de limiter le gaspillage et la surproduction ;
- ENCOURAGE** la mise en place et l'application de mesures pouvant remédier aux problèmes de la montée des eaux et des inondations ;
- APPELLE** à un effort constant en vue d'encourager l'utilisation de moyens de transport respectueux de l'environnement, en instaurant par exemple la gratuité des bornes de recharge pour voitures électriques, en remplaçant les flottes de transport en commun fonctionnant à partir des énergies fossiles par des équivalents utilisant des énergies vertes ;
- ENCOURAGE** fortement les États à contribuer financièrement au Fonds vert pour le climat ;

Pour l'atténuation des effets des changements climatiques :

- EXIGE** la prise en compte de la voix des jeunes dans les négociations internationales sur le climat, l'environnement et l'eau ;
- ENCOURAGE** l'optimisation de la gestion de l'eau par des mécanismes tels que le recyclage domestique et la mise en place de réseaux d'eau potable ;
- INCITE** à la mise sur pied d'un fond francophone aux mécanismes d'accès facilités pour les jeunes et dont le but serait de financer leurs projets et initiatives allant dans le sens de la sauvegarde de l'environnement ;
- PROPOSE** la mise en place de subventions visant à encourager la construction d'habitations et de bâtiments écologiques ;
- PROPOSE** aux États de forcer la dotation d'infrastructures vertes dans la construction de nouvelles maisons et de nouveaux édifices ;
- INCITE** les parlements, États et gouvernements membres de l'espace francophone à lutter fermement contre la déforestation ;

INVITE	les États à importer seulement des produits respectant les règlements nationaux en matière d'environnement et de droits à la personne dans leur fabrication ;
RECOMMANDE	la coopération de tous les États membres dans l'objectif d'encadrer la pêche industrielle et d'éviter les effets de la surpêche ;
SOUTIENT	l'exploration d'alternatives énergétiques, comme la fusion nucléaire ;
DEMANDE	la mise en place de programmes et de centres de sensibilisation, de formation et d'éducation sur les changements climatiques et la gestion de l'eau ;
ENCOURAGE	de ce fait l'instauration de bourses d'études et de prix d'excellence pour soutenir la recherche scientifique pour les jeunes désireux de se spécialiser dans les domaines de l'eau et du développement durable ;
APPELLE	les États à adopter un accord juridiquement contraignant sur le climat dans le cadre de la COP21 ;

Pour le suivi de la Déclaration :

RECONNAÎT	que la mise en œuvre de la présente Déclaration nécessite un encadrement rigoureux pour être suivie d'effets ;
ENCOURAGE	les institutions internationales francophones engagées dans la lutte contre les changements climatiques parmi lesquelles l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Institut francophone pour le développement durable, à associer le Parlement francophone des jeunes aux différentes initiatives et actions qu'elles mettent en place dans ce domaine, et particulièrement à celles à destination de la jeunesse ;
RÉITÈRE	qu'il est urgent et primordial d'agir en synergie pour la préservation de l'environnement.